

PHILIPPE COSPEAU, « PRELAT ACCOMPLI »,
DEVANT PORT-ROYAL ET LE JANSENISME

par Emile JACQUES

Bien qu'en France le nom de Philippe Cospeau (dit Cospéan) soit assez fréquemment cité pour son rôle dans l'histoire religieuse de la première moitié du XVII^e siècle, le détail de sa vie reste encore mal connu. Certes, quelques historiens lui ont consacré des notices ou des articles, mais ceux-ci présentent des lacunes et parfois même des erreurs.

Le personnage est cependant attachant. Mme de Motteville, qui l'a observé de près, ne l'appelle-t-elle pas, dans ses *Mémoires*, « le saint de la Cour » ? Sainte Jeanne de Chantal le considérait comme « une âme sainte et innocente ». De nos jours, l'abbé H. Bremond a été jusqu'à le qualifier de « François de Sales flamand ». En attendant l'avènement de l'étude que nous préparons à son sujet, nous considérerons ici un aspect particulier de sa biographie, à savoir son attitude à l'égard du monastère de Port-Royal et du jansénisme à ses débuts.

Voici, au préalable, quelques repères qui jalonnent sa carrière. Philippe Cospeau est né le 15 février 1571, à Mons, capitale du Hainaut, dans les Pays-Bas espagnols. Son père était médecin et avait enseigné pendant quelque temps à l'université de Douai, à laquelle était également attaché un de ses oncles, professeur de langue grecque. Tant du côté maternel que par son ascendance paternelle, il appartenait à la bonne bourgeoisie de la cité hennuyère. Un trait curieux que personne ne semble avoir remarqué, c'est que maître Louis Cospeau, son père, fut compromis avec les rebelles protestants lorsque, en 1572, le comte Louis de Nassau, frère

du prince d'Orange, s'empara passagèrement de Mons. La ville ayant été reprise par le duc d'Albe, les biens du ménage Cospeau furent saisis et vendus. Mais en 1574, le médecin bénéficia d'une amnistie générale ; il retrouva dans la suite son rang parmi les catholiques montois.

Après avoir fait ses humanités au collège de Houdain, en sa ville natale, Philippe y reçut une prébende canoniale en la collégiale Saint-Germain (1588). Il partit pour l'université de Louvain, où il remporta brillamment le titre de maître ès arts. Il enseigna pendant quelque temps la philosophie à la faculté des Arts de cette ville, qui se relevait péniblement des ravages causés par les récents troubles religieux et sociaux ; mais il n'entra pas à la faculté de Théologie. Il suivit, en élève libre, les cours de l'humaniste Juste Lipse et l'enseignement théologique du jésuite Léonard Lessius. En 1598, profitant de la paix de Vervins, qui venait de réconcilier la France et l'Espagne, il se rendit à Paris et y fréquenta la faculté de Théologie. Il y prit le grade de bachelier, exerça en 1603 les fonctions de « prier de Sorbonne » et fut promu licencié en 1604 (il fut le deuxième d'une promotion de quarante-deux étudiants). Enfin, il reçut le bonnet de docteur en théologie dans le courant de la même année. Dans l'intervalle, tout en poursuivant ses études, il s'était acquis la réputation d'un excellent prédicateur. Sa notoriété augmenta encore lorsqu'il enseigna à Paris la philosophie et certaines matières théologiques. Il se créa ainsi de hautes relations, civiles et ecclésiastiques (les Gondi, les Rambouillet, le duc d'Épernon...), qui allaient favoriser sa carrière. En 1605, il entra comme chanoine au chapitre métropolitain de Cambrai. En 1607, grâce à d'Épernon et sans doute après s'être fait naturaliser, il devint évêque d'Aire-sur-Adour, en Gascogne. De 1614 à 1618, il administra l'archevêché de Toulouse à la place du futur cardinal de La Valette, fils du duc d'Épernon. Il quitta son diocèse en 1621 pour passer à la tête de celui de Nantes. En 1636, il abandonna ce dernier pour occuper le siège épiscopal de Lisieux. Il mourut en 1646, au château des Loges, non loin de cette ville, et fut enterré à Paris, chez les Bénédictines du Calvaire, dont il était le supérieur et le protecteur.

Cospeau fut, jusqu'à un certain point, un « évêque de

cour », mais dans le bon sens de cette expression : sans négliger ses obligations diocésaines, il rendit d'appréciables services au sein de la haute société réunie autour des souverains français. On le trouve d'abord aumônier principal de la reine Marguerite de Navarre, et admis dans l'entourage immédiat d'Henri IV, dont, en 1610, il prononcera l'oraison funèbre à Notre-Dame de Paris. Dans la suite, prédicateur et conseiller du roi, il prêtera son aide spirituelle à Anne d'Autriche lors de son premier accouchement (il vit donc naître Louis XIV), et sera un des ecclésiastiques qui assisteront Louis XIII en ses derniers moments. Richelieu, après avoir été son élève, lui avait accordé son estime, mais il se méfiait quelque peu de sa franchise. Membre du Conseil de conscience pendant la Régence, Cospeau déplut à Mazarin, qui craignait le parti des dévots et la coterie des « Importants ». Le ministre passa outre aux regrets d'Anne d'Autriche et s'arrangea pour faire rentrer dans son diocèse ce prélat trop intègre et aussi trop attaché à la maison de Vendôme. A Lisieux, Cospeau, proche du terme de sa vie, put se remémorer les relations qu'il avait nouées avec des personnalités exceptionnelles : saint Vincent de Paul, sainte Jeanne de Chantal, saint François de Sales, saint Jean Eudes, les cardinaux du Perron, de Richelieu, de Bérulle, de La Rochefoucauld, de Retz, de La Valette, l'évêque Jean-Pierre Camus, dont il fut, dit-on, « l'ange gardien », le Père Joseph de Paris (l'Eminence grise), et aussi divers hommes de lettres (Guez de Balzac, Théophile de Viau, Saint-Amant, Voiture...).

Certains, tel l'abbé Rohrbacher dans son *Histoire universelle de l'Eglise* (1848-1849), ont accusé Cospeau d'avoir été « l'un des premiers fauteurs de la triste hérésie du jansénisme ». Nous nous abstenons ici de porter un jugement sur le mouvement, si complexe, d'idées et de sentiments que couvre le mot de jansénisme. Nous examinerons plutôt dans quelle mesure notre prélat fut témoin de la naissance et du développement de ce mouvement et quel degré d'adhésion ou de refus il lui apporta.

Les historiens s'accordent pour dire que l'ancêtre du jansénisme fut le baianisme. Michel de Bay (Baïus), né en Hainaut (à une douzaine de kilomètres de Mons), en 1513, professeur à la faculté de Théologie de Louvain, grand lec-

teur de saint Augustin, s'était engagé dans les difficiles problèmes de la nature et de la grâce, du libre arbitre, de la justification et de la prédestination. A côté d'adhérents, ses opinions avaient rencontré des adversaires qui lui reprochèrent des propositions aventureuses. Celles-ci furent condamnées par la bulle *Ex omnibus afflictionibus*, signée par Pie V le 1^{er} octobre 1567. Après diverses péripéties, qui durèrent jusqu'en 1580, Baius s'était incliné. Il mourut en 1589. Mais le feu couvait sous la cendre.

Arrivé à Louvain vers 1588, Cospeau eut certainement connaissance de ces controverses, dans lesquelles intervint en outre un disciple de Baius, le professeur Jansonius (+ 1625). Il fut aussi, sans nul doute, informé d'une autre polémique qui, cette fois, avait opposé la faculté de Théologie aux PP. Léonard Lessius et Jean Hamélius, deux membres de la Compagnie de Jésus, contre laquelle, comme d'autres universités, celle de Louvain se trouvait alors obligée de défendre son monopole d'enseignement, garanti par ses statuts. Ces deux religieux avaient enseigné, dans les matières de la grâce, du libre arbitre et de la prédestination, des conceptions que ne pouvaient approuver les professeurs de la Faculté. Ceux-ci reprochaient aux jésuites d'accorder trop d'autonomie à la liberté humaine, de réduire le rôle de la grâce divine (les docteurs louvanistes l'estimaient efficace par elle-même), de s'écarter de la doctrine de saint Augustin et de tomber dans le pélagianisme. Ils censurèrent une bonne trentaine de propositions soutenues par Lessius (1587) et obtinrent le même jugement de la faculté de Théologie de Douai (1588). Ce litige alarma le Saint-Siège, qui imposa le silence aux deux parties, tout en les laissant libres de conserver chacune son opinion quant à l'objet de leurs débats.

De quel côté Cospeau se rangea-t-il à ce moment ? Elève de Lessius, disciple de Juste Lipsé, qui était fort lié avec les jésuites et particulièrement avec ce théologien, il devait, peut-on supposer, pencher vers la Compagnie. A côté de cette présomption d'ordre purement psychologique, il en est une autre, qui, orientée dans le même sens, résulte d'une lettre que Cospeau, alors évêque depuis pas mal d'années, adressa à Lessius à l'occasion d'une controverse relative au cardinal de Bérulle : il terminait cette missive par des formules de

respect où il se félicitait de l'avoir eu pour maître *in theologicis*. Mais peut-être n'était-ce là qu'un fait personnel et limité.

En tout état de cause, il apparaît que Cospeau fut, à peu de chose près, témoin des antécédents du jansénisme ; aux Pays-Bas, dans le même ordre d'idées, il fut contemporain des discussions *De auxiliis*, qui, pendant ses études en Sorbonne, opposèrent les dominicains et les jésuites, toujours sur les arides problèmes de la liberté, de la grâce et de la prédestination.

Un autre trait vient s'ajouter ici et précise un peu la position doctrinale du jeune théologien ; dans une lettre adressée à Scaliger le 14 novembre 1602, Jacques Gillot, conseiller au Grand Conseil et l'un des auteurs de la *Satire Ménippée*, écrivait : « Il y a ici un Flamand nommé Cospeau, docteur en théologie (*sic*), écolier de M. Lipse, qui a grande réputation, homme de bonne façon, grande mémoire et fort versé dans saint Augustin ». L'augustinisme, comme à la faculté de Théologie de Louvain, comme à celle de Paris, avait donc la faveur de Cospeau. C'est ce qu'attestent aussi les éditeurs des *Mémoires* de Lancelot qui, dans une note, font allusion aux « excellentes prédications » où le futur prélat « faisait paraître qu'il avait beaucoup lu saint Augustin ». Il semble aussi avoir beaucoup pratiqué saint Paul, car ses écrits contiennent de fréquentes références à cet apôtre.

On ne peut cependant perdre de vue qu'au cours de ses études — d'abord auprès de Lessius, à Louvain, puis à Paris, avec des professeurs tels que Philippe de Gamaches et André Du Val — il s'était sérieusement initié à la théologie de saint Thomas d'Aquin, dont la *Somme* tendait finalement à se substituer aux *Livres des Sentences* de Pierre Lombard. Mais il est vraisemblable que, chez Cospeau, la raideur scolastique était mitigée non seulement par l'effet de son heureux caractère, mais encore par l'esprit augustinien et aussi par les conseils de son premier maître, Lessius, pour qui « la théologie ne prétend pas seulement rendre savant et habile à la dispute ; par la contemplation assidue des mystères divins, elle veut nous rendre sages et saints et supérieurs aux choses humaines ».

Les affaires du siècle, Cospeau dut s'en occuper attenti-

vement pendant les années qu'il passa à gérer, d'une part, son premier diocèse, celui d'Aire-sur-Adour, troublé par les protestants, et d'autre part, pendant deux ans, l'archevêché de Toulouse. A cela s'ajouta la préparation de l'assemblée du clergé de 1617, au cours de laquelle il prononça devant le roi une *Remontrance du Clergé de France*, fort remarquée, qui le plaça d'emblée parmi les promoteurs de la Réforme catholique. En même temps, il se gardait de perdre de vue son protecteur, le duc d'Épernon, gouverneur de la Guyenne, et ses relations de Paris. Celles-ci comprenaient, outre des personnes de haute condition déjà citées (les Gondi, les Angennes de Rambouillet...), des universitaires et des ecclésiastiques, dont certains allaient grandir en réputation, tels Vincent de Paul et Nicolas Coeffeteau, eux aussi aumôniers de la reine Marguerite, ou encore Pierre de Bérulle et ses Oratoriens.

AVEC SAINT-CYRAN ET BERULLE

A la fin de son séjour à Aire et peu après son transfèrement à l'évêché de Nantes (1621-1622), Cospeau, devenu une personne en vue, se trouva mêlé à quelques épisodes qui présentent de l'importance pour le sujet traité ici. La chronologie de ces événements et leurs rapports mutuels sont parfois difficiles à préciser en détail. Aussi nous bornerons-nous à les dessiner à grands traits, en nous limitant, pour l'instant, à l'approche et au début de la décennie de 1620-1630.

Remarquons tout d'abord qu'en septembre 1620, Louis XIII et son armée étant de passage à Bordeaux, où ils préparaient la soumission du Béarn, Cospeau vint saluer le souverain et la Cour ; il fit ainsi la connaissance de Robert Arnauld d'Andilly, jeune courtisan ambitieux, et lui témoigna une sympathie paternelle, dont les lettres du second conservent la mémoire. Pour le surplus, le duc d'Épernon, protecteur de Cospeau, et son fils, le cardinal de La Valette, étaient en très bons termes avec d'Andilly.

Celui-ci, très répandu dans le monde, collectionnait les amitiés. Parmi ses meilleures relations, il comptait Sébastien Bouthillier, doyen du chapitre de Luçon, dont l'évêque était alors Armand du Plessis, le futur cardinal de Richelieu. Or

Bouthillier fréquentait depuis longtemps Jean Duvergier de Hauranne, qui devint abbé de Saint-Cyran en juin 1620. C'est lui qui présenta ce dernier à Arnauld d'Andilly dans le courant de cette année, favorisant ainsi des liens qui allaient durer jusqu'à la mort de Saint-Cyran.

A son tour, Arnauld d'Andilly profita du séjour de Cospeau à Paris, en 1622, pour lui faire connaître Duvergier de Hauranne. « Ce fut, dit le P. Rapin, à cause de sa profonde érudition que Saint-Cyran s'insinua dans son amitié, car ce prélat aimait les savants et les gens de lettres. » En vérité, il vaudrait mieux dire que le nouvel évêque de Nantes renoua avec Duvergier car celui-ci avait suivi les leçons de Cospeau à la Montagne Sainte-Geneviève, lorsque, revenant de Louvain en 1604, il avait étudié à la faculté de Théologie de Paris. Le maître et l'élève avaient en commun d'avoir été disciples de Lessius et d'avoir bénéficié des encouragements de Juste Lipse.

Ajoutons que Cospeau connut aussi, et fort bien, Sébastien Bouthillier, qui lui succéda à la tête du diocèse d'Aire-sur-Adour, et qui lui portait une profonde estime.

Saint-Cyran et, dans une moindre mesure, Bouthillier, étaient liés avec Corneille Jansénius, professeur à l'Université de Louvain. Le futur évêque d'Ypres connaissait Cospeau ; on trouve mention de ce dernier, en novembre 1621, dans la correspondance de Jansénius.

Comme le fait remarquer Lancelot dans ses *Mémoires*, le réseau dont nous venons de soulever quelques mailles en comprenait pas mal d'autres. Ainsi, on sait que Robert Arnauld d'Andilly était le frère aîné de la Mère Angélique de Sainte-Madeleine, la réformatrice de Port-Royal, et que par là s'explique l'intervention de Saint-Cyran dans l'histoire du monastère. Sans doute est-ce par la même voie que Cospeau fut amené à prononcer à Port-Royal des Champs, au printemps de 1621, neuf sermons que, dans une lettre à Robert, la Mère Angélique disait « admirables ». La correspondance de cette religieuse nous apprend qu'en 1623 et 1624, elle, son frère et Cospeau (qu'elle appelait « le bon Monseigneur de Nantes ») continuèrent d'entretenir des rapports amicaux.

C'est une autre figure remarquable, le P. de Bérulle, qui, vers le même moment, entra dans la vie de Cospeau. Certes,

ils devaient se connaître depuis un certain temps, car ils cultivaient des relations communes, tels Vincent de Paul, André Du Val, Eustache de Saint-Paul Asseline, Arnauld d'Andilly, Sébastien Bouthillier ; de plus, ils fréquentaient l'un et l'autre, le salon de Mme Acarie, qui accueillait des ecclésiastiques et était cousine de Bérulle. Une première formation humaniste et un même attachement à l'augustinisme étaient de nature à les rapprocher. Mais c'est à la suite de circonstances fortuites que Cospeau fut amené à prendre publiquement parti pour le fondateur de l'Oratoire, engagé avec les deux carmes dans la querelle des vœux de servitude à Jésus et Marie ; il en vint ainsi à s'élever vigoureusement contre les jésuites de Bordeaux et diverses personnes, dont son ancien maître Lessius et le professeur Du Val. Il poussa même ses démarches en faveur de Bérulle jusqu'au cardinal Bentivoglio, protecteur de la France à Rome.

Parallèlement, Saint-Cyran, que le P. de Condren avait présenté à Bérulle en 1620, mit tout son zèle à aider ce dernier dans le conflit. Il convainquit son ami Corneille Jansénius de prêter une égale assistance au Général de l'Oratoire. Ainsi, ce professeur de Louvain répandit autour de lui l'*Épître* de Cospeau au cardinal Bentivoglio, lettre qui avait été publiée en latin et en français (1622). Cet écrit portait plusieurs approbations, dont celle de l'évêque de Poitiers, Henri Chateignier de La Rocheposay ; il est probable qu'elle fut obtenue par l'entremise de Saint-Cyran, étroitement uni avec ce prélat. Enfin, un des effets de cet épisode agité fut de familiariser l'évêque de Nantes avec la Congrégation de l'Oratoire, dont les maisons se multipliaient en France et suscitaient l'animosité des jésuites.

Imitant Alexandre Dumas, nous ferons maintenant un bond dans le temps, pour reprendre les choses vingt ans après. Voyons sommairement la suite des événements. Sébastien Bouthillier est mort prématurément en 1625. Bérulle, devenu cardinal en 1627, s'est éteint en 1629. Cospeau a été nommé évêque de Lisieux en 1635. Corneille Jansénius est décédé à Ypres en 1638. Son livre, l'*Augustinus*, est publié à Louvain en 1640 par ses amis Calénius et Froidmont. Il est réimprimé en France en 1641, et ne cesse de susciter des polémiques. Richelieu ayant fait emprisonner Saint-Cyran

pour des raisons mi-politiques mi-religieuses (mai 1638), Arnauld d'Andilly, le modèle des amis, entreprend des démarches pour le délivrer. Il s'adresse notamment à Cospeau, qui réside souvent à Paris et dont il connaît le crédit auprès du cardinal. L'évêque de Lisieux se joint à plusieurs de ses confrères et à diverses personnalités pour tenter de fléchir le tout-puissant ministre ; mais celui-ci résiste et ne tolère que quelques adoucissements du régime d'incarcération. Richelieu meurt le 4 décembre 1642. Saint-Cyran est libéré le 6 février 1643, et une de ses premières visites le conduit à Port-Royal de Paris. Mais il succombe le 11 octobre de la même année.

Ce fut enfin au tour de Cospeau de fermer les yeux en son diocèse de Lisieux où, nous l'avons dit, il se trouvait en quelque sorte relégué, comme l'avait été à Beauvais l'évêque Augustin Potier, autre membre du Conseil de conscience, que Mazarin avait écarté à cause de son attitude projanséniste. Cospeau laissait une grande réputation, dont témoignent son épitaphe (chez les Calvairiennes de Paris) et certains livres de peu postérieurs, tel celui du cordelier René Le Mée, *Le Prélat accompli...* (Saumur, 1646) ; cet éloge du défunt avait été composé à la demande d'une fille naturelle d'Henri IV, Jeanne de Bourbon, abbesse de Fontevrault, qui le vénérail.

Mais au cours des années qui suivirent, cette réputation eut à pâtir du fait que le rôle passé de l'évêque se trouva mis en cause dans le conflit du jansénisme et de l'antijansénisme, alors qu'il n'était plus là pour se défendre contre ceux qui voulaient l'inscrire, suivant le cas, dans leur parti ou dans celui de leurs adversaires.

Nous allons dès lors passer en revue, en les soumettant à une rapide critique, diverses questions que la conduite de Philippe Cospeau soulève en rapport avec ce conflit.

Demandons-nous, en premier lieu, quelle fut son attitude devant l'*Augustinus*. En 1739 et en 1765, deux historiens belges, amis des jésuites, Jean-François Foppens et Jean-Noël Paquot, ont attribué à Cospeau, en se référant au témoignage du docteur antijanséniste Isaac Habert, une réprobation indignée du livre de Jansénius, exprimée en ces termes : *Non est Augustinus, sed pestilentissimus Augustini corruptor* ; « ce n'est pas saint Augustin, mais le corrupteur très contagieux

de ses écrits ». Or si l'on se reporte au livre d'Habert, la *Défense de la Foy de l'Eglise* (Paris, 1644), dirigé contre la première *Apologie de Jansénius*, d'Antoine Arnauld, on constate que l'auteur se borne à placer ces propos dans la bouche d'un prélat vénérable « tant en âge, piété que doctrine, très versé et intelligent en la lecture de saint Augustin » ; mais il ne cite aucun nom. En fait, l'attribution à Cospeau remonte plus haut que les deux historiens précités : on la trouve dans la *Bibliothèque du Richelet ou abrégé de la vie des auteurs cités dans ce dictionnaire*, œuvre de Laurent-Josse Le Clerc placée en tête du premier tome du *Dictionnaire de la Langue française* de P. Richelet (Lyon, 1728). Le Clerc répète là l'avis d'un certain M. de Fourceroy, doyen d'Orléans (+ 1678), qui aurait inscrit dans la marge de son exemplaire de la *Défense* : « C'est M. de Lisieux. Ceci n'a point de réponse. » On avouera que cette attribution repose sur un bien mince fondement. On pourrait, il est vrai, rapprocher l'opinion que l'on prête ici à Cospeau, de l'avis de son grand ami l'évêque de Belley, Jean-Pierre Camus ; celui-ci se plaignait dès 1644 des « Ypriens » et, dit Antoine Adam, « ne voyait en eux que des Gomaristes raffinés et des gens de peu de foi »... Quoi qu'il en soit, nous restons ici sur notre faim.

Comment Cospeau réagit-il devant les problèmes de la grâce, de la liberté, de la justification, du nombre des élus..., thèmes de tant de discussions sans issue ? Il est difficile de se prononcer sur sa position, car la plupart de ses sermons et de ses écrits doctrinaux ont disparu. D'autre part, en ses toutes dernières années, retiré dans son diocèse, il se trouva à l'écart du champ de bataille où s'affrontaient de nouvelles générations de théologiens. Tout au plus pourrait-on invoquer ici une anecdote rapportée par Ménage. Cospeau avait composé un traité théologique en langue latine, et l'avait dédié à Riche lieu. Bien qu'accaparé par la politique, le cardinal l'examina et le fit restituer à l'évêque avec cette formule lapidaire : *Accepti, legi, probavi*. Le ministre, qui se montra hostile à l'*Augustinus*, se serait gardé d'une telle approbation s'il n'avait pas considéré l'auteur comme parfaitement orthodoxe.

Quel fut l'avis de Cospeau au sujet de la fréquentation des sacrements, voire dans le conflit entre l'attritionnisme et le contritionnisme ? Comme Vincent de Paul, avec qui il

siégea au Conseil de conscience, il n'accueillit pas favorablement le livre d'Antoine Arnauld sur la *Fréquente Communion*, paru en 1643. Pour le surplus, il ressort d'instructions antérieures qu'il a facilité la pratique du sacrement de pénitence et qu'il a encouragé, mais dans une mesure modérée, la communion fréquente.

On a compté Cospeau parmi les adversaires du clergé régulier. Cependant, outre d'amicales relations avec divers membres de ce clergé, qui l'estimaient, on doit relever que, tout au long de sa carrière, il favorisa l'établissement et l'activité de communautés religieuses, dont la liste est trop longue pour que nous la reproduisons ici.

Quels furent, en particulier, ses sentiments à l'égard des jésuites ? Il était en bons termes avec certains d'entre eux, tel le P. Suffren. Il fit l'éloge de leur Compagnie dans l'oraison funèbre d'Henri IV et dans celle du cardinal de Bérulle, et se rangea plutôt de leur côté dans l'affaire Santarelli (1627). En revanche, nous l'avons dit, lorsque Bérulle entra en litige avec les jésuites, il s'éleva vivement, lui aussi, contre leur conduite. D'autre part, on ne peut dire qu'il favorisa leur installation à Nantes, sa préférence allant aux oratoriens, qui collaboraient à la restauration de l'ordre sacerdotal. Il s'est trouvé, pour ces motifs, exposé tant à la méfiance des partisans de la Compagnie (le P. Rapin le mentionne d'un ton aigre-doux) qu'aux critiques des adversaires de celle-ci (la *Gallia Christiana* s'en est faite l'écho en se référant probablement à des réserves de la Sorbonne).

Comment Cospeau se comporta-t-il à l'égard du Saint-Siège avec qui les jansémistes se trouvèrent bientôt en désaccord ? Son épitaphe dit qu'il avait « porté la mitre quarante-deux ans avec l'approbation des Souverains Pontifes, qui lui ont donné le titre de défenseur de l'héritage de saint Pierre ». Effectivement, en deux circonstances au moins, l'évêque prit parti pour Rome contre le gallicanisme : en 1622, lorsqu'il seconda le cardinal de La Rochefoucauld contre Edmond Richer, et en 1625-1627, dans l'affaire Santarelli. Aussi, le théologien janséniste Nicolas Travers (1674-1750), gallican et richériste, n'a-t-il pu s'empêcher d'exprimer, dans son *Histoire des Evêques de Nantes*, la mauvaise humeur que lui inspirait cette conduite.

LA « CONJURATION » DE BOURGFONTAINE

Les relations personnelles de Cospeau révèlent-elles quelque indice de ses sympathies doctrinales ? Il arrive que l'on associe son nom à une mystérieuse affaire, sur laquelle la lumière n'a jamais été complètement faite : le complot de Bourgfontaine. En 1654, dans l'euphorie de la bulle *Cum occasione*, un avocat du présidial de Poitiers, Jean Filleau de la Bouchetterie, encouragé par la reine mère, publia en cette ville une *Relation juridique...*, dans laquelle il s'en prenait vigoureusement aux jansénistes. Il y rapportait notamment le témoignage d'un ecclésiastique qui déclarait avoir assisté, « il y a quelques années » (c'est-à-dire en 1620 ou 1621), en la Chartreuse de Bourgfontaine (près de Villers-Cotterets), à un conciliabule où se trouvaient, outre lui-même, six personnages désignés simplement par leurs initiales. Leurs noms complets ne tardèrent pas à être livrés au public : c'étaient Duvergier de Hauranne, Corneille Jansénius, Philippe Cospeau, Pierre Camus, évêque de Belley, Robert Arnauld d'Andilly et le conseiller Simon Vigor. L'objet de leur réunion, d'après ce rapport, aurait été d'établir le « déisme » (sans doute une forme de socinianisme) aux dépens de l'Évangile, des dogmes (tel celui de l'Incarnation) et des sacrements (spécialement ceux de Pénitence et d'Eucharistie) ; divers moyens devaient être mis en œuvre en l'occurrence, tels une offensive contre le Saint-Siège, le discrédit du clergé régulier, une ferme option pour la grâce efficace, la mise en valeur de l'augustinisme... Ce récit a suscité bien des doutes, des discussions et des critiques. Ce ne fut d'ailleurs pas la seule forme que revêtit l'hypothèse d'une conjuration. Ainsi, certains ont prétendu qu'en 1620 une réunion analogue à celle de Bourgfontaine se tint à Bordeaux, avec la participation de Cospeau et de Pierre de Bérulle. La « fable de Bourgfontaine » ressuscita à plusieurs reprises au XVII^e et au XVIII^e siècle, provoquant notamment les répliques d'Antoine Arnauld au P. Corneille Hazard, et de Dom Clémencet au P. Sauvage... Cette affaire risquait de ternir la réputation de Cospeau. Cependant, qu'il s'agit d'un épisode réel ou d'une pure invention, le soin que l'on a pris d'y introduire cet évêque prouve simplement qu'il était considéré comme partisan d'une réfor-

me de l'Eglise, et peut-être aussi comme un adversaire des réguliers. Mais il y a plus : dans sa *Relation*, Filleau a nettement dissocié Cospeau des autres participants, car il dépeint comme suit son attitude : « Le troisième que l'on avait appelé à dessein de l'engager dans cette faction, et qui était grandement versé dans la lecture de saint Augustin, ne dit autre chose, sinon que c'étaient des fous de vouloir faire de telles propositions, et de les vouloir autoriser dans un Royaume qui était si éloigné de telles nouveautés, et que quant à lui, il ne voulait s'engager dans ce parti. » D'autre part, ceux qui ont parlé d'une réunion tenue à Bordeaux ont prêté à Cospeau et à Bérulle les mêmes propos réprobateurs. Nous concluons que cette histoire apprend moins sur les personnes qu'elle mit en cause que sur les gens qui l'ont inventée, rapportée ou colportée.

Que penser des années durant lesquelles Cospeau se trouva en relations avec Port-Royal ? Le monastère était alors un champ d'expériences spirituelles. Tout au plus peut-on dire que l'évêque, préoccupé de direction de conscience et attaché à la régularité de la vie monastique, a dû être séduit par la volonté réformatrice de la Mère Angélique. Mais il semble que, dans la suite, leurs rapports se soient relâchés.

Comment apprécier l'intervention de Cospeau en faveur de Saint-Cyran ? En la sollicitant, Arnauld d'Andilly avait insisté sur la réunion, chez ce prélat, des qualités que requerrait le succès de cette démarche : « Car, disait-il, il faut avoir votre science pour répondre de la pureté de la doctrine de M. de Saint-Cyran, votre zèle pour entreprendre de le justifier, votre accès auprès de Mgr le Cardinal pour en trouver le temps à propos, votre créance dans son esprit pour y pouvoir faire impression, et cette charité que chacun remarque en vous... » Certes, il était déjà arrivé à Cospeau de solliciter l'une ou l'autre faveur du cardinal. Il était même intervenu en 1638 auprès de lui au profit du duc d'Epéron, relégué à Villebois. Il lui arriva aussi de plaider la cause de Paul de Gondî, le futur cardinal de Retz. Mais dans le cas de Saint-Cyran, sa responsabilité était autrement engagée puisque des questions de doctrine entraient en ligne de compte. Néanmoins, il céda aux instances d'Andilly et rendit visite à Richelieu, à qui, parlant de Duvergier, il osa demander : *Ergone*

extinguetur lucerna in Israël ? « Eteindra-t-on donc la lampe en Israël ? » Une telle question paraît impliquer une sympathie qui dépasse la personne et s'étend à son esprit. Cette présomption se transforme presque en certitude lorsqu'on tient compte du passage suivant d'une lettre que le procureur général Matthieu Molé adressa à un secrétaire d'Etat (M. de Chavigny ?) au moment où il était question de la libération de Saint-Cyran : « S'il restait quelque doute en l'esprit du roi de la doctrine de M. de Saint-Cyran, Sa Majesté peut envoyer vers lui M. l'évêque de Lisieux (Cospeau) qui a parlé de lui à feu M. le Cardinal. » Le moins qu'on puisse dire, c'est que, négligeant les singularités du personnage, l'évêque discernait ses réels mérites.

Certains ont cru voir un signe ultérieur de réprobation dans le fait que Cospeau n'assista pas aux funérailles de Saint-Cyran. Mais nul n'est renseigné sur les motifs exacts de cette absence, que des circonstances banales expliqueraient peut-être fort simplement chez un vieillard de soixantedouze ans, sujet à des atteintes de goutte.

Quelle signification faut-il prêter à l'amitié de notre évêque et d'Arnauld d'Andilly ? Antérieure à tout débat doctrinal, elle était née et s'entretint de la conjonction de deux aimables caractères. Leur commun amour des lettres fit qu'en 1642 Cospeau accorda une approbation aux *Stances sur diverses Vérités chrétiennes* composées par le frère de la Mère Angélique. Mais cet accord n'était nullement compromettant puisque ces poèmes ne contenaient rien de suspect. D'ailleurs, Isaac Habert les approuva également.

Deux noms encore pourraient faire dresser l'oreille. En août 1639, l'archevêque de Paris, François de Gondî, sacra évêque d'Alet un ecclésiastique parisien, Nicolas Pavillon. Dans cette cérémonie, il fut assisté par Philippe Cospeau, évêque de Lisieux, et Henri Litolfi Maroni de Suzarre, évêque de Bazas. Mais à ce moment, personne ne devinait le rôle que Pavillon et Maroni joueraient dans l'histoire de Port-Royal. Le rapprochement que l'on est tenté de faire ici n'est donc qu'une curiosité du hasard.

Nous voilà au terme de notre enquête. La nécessité de recourir à des nuances beaucoup plus qu'à des couleurs franches est l'une des difficultés que comporte le portrait

moral de Cospeau. Tenu à distance par les jansénistes, qui se sont gardés de le citer dans leurs nécrologes, considéré avec méfiance par les jésuites, mal vu des gallicans, il offre un exemple du dénigrement auquel les modérés sont exposés de la part de contemporains engagés dans des discussions passionnées. Il n'en reste pas moins qu'il s'est acquis des titres à l'estime de la postérité et une place parmi les évêques de la Contre-réforme catholique par ses talents de prédicateur, par le soutien qu'il a accordé aux idées et aux entreprises d'un Bérulle ou d'un Jean Eudes, par son combat contre les protestants et les libertins, par son zèle pour la restauration des forces de l'Eglise, par sa participation aux efforts déployés pour pénétrer la vie sociale de plus d'esprit chrétien (il lutta contre les duels et fut membre de la Compagnie du Saint-Sacrement), enfin par ses vertus privées et la profondeur de sa vie spirituelle, dont témoignent les meilleurs de ses contemporains.